Il n'y a aucune raison pour que ce qui se passe dans l'industrie métallurgique ne se passe pas aussi dans les industries textiles, et il est hors de doute que l'assurance organisée par cette industrie syndiquée coûterait aux industriels à peu près la moitié de ce que demandent les Compagnies d'assurances et avec des garanties beaucoup plus complètes.

Le rapporteur s'est inspiré des statistiques allemandes pour établir la proportion de la prime à percevoir pour l'industrie textile en prenant pour point de départ la prime demandée pour l'industrie métallurgique.

De l'examen de ces statistiques il tire la déduction suivante :

Par rapport aux accidents de la métallurgie, les accidents de l'industrie textile représentent :

| | |
|---|---|
| Accidents totaux............ | 18 0/0 |
| Accidents indemnisés.......... | 33 0/0 |
| Incapacité temporaire........ | 30 0/0 |
| Incapacité partielle permanente | 35 0/0 |
| Incapacité totale permanente.. | 20 0/0 |
| Mort.......................... | 30 0/0 |

Il résulte des documents ci-dessus que la prime à demander dans l'industrie textile devra représenter environ 28 0/0 de la prime demandée à l'industrie métallurgique.

La proportion des accidents en France et leur gravité doivent évidemment être les mêmes qu'en Allemagne. Nous pouvons donc admettre que si la mutualité des industries métallurgiques demande à ses adhérents 1,30 0/0 du salaire et leur remet par voie de ristourne 25 0/0 de cette prime, la mutualité des textiles devra demander 0,36 0/0 et remettre également 25 0/0, de telle sorte que la prime réellement perçue sera de 0,25.

Les compagnies d'assurances doivent, comme nous l'avons dit, prélever une prime double de celle nécessaire à la réparation de l'accident. Or, elles demandent actuellement environ 0,40, dont la moitié est 0,20. C'est encore la confirmation de ce que nous avons avancé; en effet, les 0,25 que paieront les syndiqués représenteront non seulement la réparation pure et simple de l'accident, mais aussi la constitution des rentes à capital réservé, la garantie illimitée de la responsabilité civile et les frais d'administration.

Ainsi donc, pour assurer une réparation des accidents beaucoup plus complète que celle faite par les Compagnies et pour garantir la sécurité des assurés dans les conditions les meilleures, les industries textiles, en s'organisant sur le modèle des industries métallurgiques, auraient à payer, d'après les renseignements que nous avons recueillis, environ 0,30 par cent francs de salaires, en indemnisant les accidents à partir du 5e jour. Des industriels considérables, restés leurs propres assureurs, ont bien voulu relever ce que leur avait coûté la réparation des accidents pendant une longue période et le résultat de leur expérience vient corroborer nos chiffres.......

Pour assurer entre les diverses catégories de syndiqués une équitable répartition des charges, il suffira d'établir, d'après les statistiques déjà connues, un coefficient de risques pour chaque branche participante. Ces coefficients, arrêtés provisoirement lors de la constitution de la caisse, seront révisables tous les ans suivant les nécessités. Quelles que soient les primes demandées, elles seront toujours de près de moitié inférieures à celles que devront exiger à charge égale les compagnies d'assurances.

En ce qui concerne le règlement des indemnités, il aurait lieu, comme au Syndicat des Forges, par les soins de l'industriel lui-même, sous réserve de l'approbation du Comité central. Cette manière de faire est la plus simple et donne les résultats les meilleurs. Elle assure la réparation de l'accident de la manière la plus équitable, au point de vue de l'ouvrier et de l'industriel.

Un point important, c'est celui de l'inspection des usines dans le but de s'assurer que toutes les précautions contre les accidents sont prises et afin de permettre d'établir des diminutions de primes en faveur des ateliers les mieux installés sous ce rapport, comme des augmentations pour ceux dont les chances d'accidents sont trop nombreuses. Il paraît pouvoir être résolu dans les industries textiles de façon à ménager toutes les susceptibilités. La plupart des industriels sont affiliés aujourd'hui aux associations pour prévenir les accidents.

Une entente pourrait avoir lieu entre la caisse d'assurances et ces associations, de manière à obtenir une inspection à la fois sérieuse et discrète.

Il semble donc que, sur les bases qui viennent d'être rapidement indiquées, il est possible d'établir, dans les meilleures conditions d'économie et de sécurité, une caisse d'assurances contre les accidents de l'industrie textile et de prendre ainsi position de la manière la plus favorable aux industriels en vue de la loi qui est en préparation et qui sera très certainement votée dans la présente législature.

# NOUVELLES DU JOUR

**L'élection législative de Loches**
**M. Wilson élu**

Loches, 5 mai. — Inscrits, 20,006; votants, 17,207. M. Wilson, 9,336 voix, ÉLU, M. Maurice Raoul Duval, rallié, 7,605.

M. Wilson, dont la première élection avait été invalidée par la Chambre et qu'il s'agissait aujourd'hui de remplacer, avait obtenu le 20 août dernier, aux élections générales, 9,503 voix contre 7,398 données à M. Muller, député sortant rallié.

**Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans**

Orléans, 6 mai. — Ce soir a eu lieu, au Cercle catholique, la représentation d'un mystère intitulé « Jeanne d'Arc ».

Tous les prélats y assistaient entourés de nombreux membres du clergé et d'une assistance d'élite.

La pièce très réussie et fort bien jouée a été fort applaudie.

**Un préfet puni**

Paris, 6 mai. — Le *Soleil* enregistre, sous toutes réserves, un bruit d'après lequel le gouvernement songerait à déplacer M. Vignier, préfet de la Marne, pour avoir prodigué des amabilités très empressées à l'égard d'un groupe turbulent de socialistes.

**La question de l'impôt sur le revenu**

Paris, 6 mai. — Dans le *Figaro*, M. Naquet combat le principe de l'impôt sur le revenu adopté par la commission du budget. Voici sa conclusion :

» Si l'on frappe la dette publique d'un impôt, on placera l'Etat dans la nécessité d'emprunter plus cher. On lui retirera l'avantage des conversions à venir et on fera un mal irréparable.»

**Une grave affaire. — Les Anglais essaient d'introduire de la dynamite à Bizerte**

Paris, 6 mai. — Le *Figaro* annonce que le ministère des affaires étrangères aurait été avisé qu'un navire anglais a essayé d'introduire à Bizerte une certaine quantité de dynamite. Des bateliers ont été surpris transbordant des caisses de cet explosif et qu'ils ont aussitôt submergées.

La douane a fait des recherches à l'île voisine des Chous et a découvert une vingtaine de caisses semblables que l'on comptait évidemment introduire en plusieurs fois.

Le plus grand secret est gardé sur cette découverte dont on nie même officiellement la validité.

Le *Figaro* ajoute qu'un officier allemand qui possède une propriété aux environs de Tunis, a chez lui, contrairement aux règlements, une centaine de kilos de dynamite pour l'exploitation de carrière non encore ouvertes.

L'autorité ferme les yeux!

**Fin de la grève de tisserands de Castres**

Castres, 6 mai. — La grève des tisserands est complètement terminée, les ouvriers reprendront tous le travail demain.

**L'affaire des empoisonnements d'Anvers**

Bruxelles, 6 mai. — Le bruit court que le parquet est en possession d'une lettre établissant la culpabilité de Mme Joniaux.

**L'attentat anarchiste de Liège**

Liège, 6 mai. — L'état du docteur Bodaert, une des victimes de l'explosion est toujours inquiétant.

Deux arrestations se rattachant à cette affaire ont été opérées à Grivaigne.

La piste suivie paraît très sérieuse.

**M. Crispi sifflé par des socialistes à Milan**

Milan, 6 mai.—Un groupe d'une centaine de socialistes a sifflé M. Crispi qui est parti ce soir pour Rome, pour prendre part à la discussion du budget de la guerre.

**La manifestation de Hyde-Park**

Londres, 6 mai. — La manifestation, dite du 1er mai, a eu lieu aujourd'hui dimanche, à Hyde-Park; l'ordre a été parfait; parmi les nombreux orateurs qui ont harangué la foule, sur les douzes tribunes préparées à cet effet, on remarquait les Français Jules Guesde, Paulo Lafargue et Deiescluse.

Les anarchistes tenaient un meeting à quelque distance des manifestants ; ils avaient pour auditeurs une foule composée en majeure partie d'agents de police en bourgeois ou en uniforme.

Des résolutions ont été adoptées en faveur du suffrage universel et de la journée de huit heures.

**Les Anglais dans l'Ouganda**

Zanzibar, 6 mai (source anglaise). — Des nouvelles de l'Ouganda annoncent que les Anglais ont chassé Kaba Réga de l'Ungoro et arboré le drapeau britannique dans le Vuadelaïf. Le voyageur français Lionel Décle, après avoir traversé l'Ouganda, est arrivé à Monbasa, avec de précieuses collections scientifiques.

**Les grèves en Amérique**

New-York, 6 mai. — La grève des mineurs est sur le point de priver de charbon beaucoup de villes de l'Illinois, de la Pensylvanie et du Missouri; si la situation ne change pas, les fabriques, les usines électriques et à gaz, les entreprises d'adduction des eaux devront suspendre leurs travaux.

**Réunion de la sous-commission du budget**

Paris, 6 mai. — La sous-commission du budget s'est réunie aujourd'hui, elle a tenu séance ce matin et cet après-midi.

La commission n'avait pas encore arrêté le minimum des revenus du travail (salaires, traitements, honoraires, émoluments), qui seraient exempts d'impôts. La sous-commission, dans sa séance de ce matin, s'est arrêtée au chiffre de 2000. Mais il est à croire que ce chiffre sera relevé par la commission si celle-ci adopte le travail de ses sous-commissaires.

M. Cavaignac proposait d'affranchir d'impôt toutes les petites cotes et de frapper les cotes au-dessus d'un chiffre à déterminer d'un impôt progressif. Cette proposition a été repoussée en même temps qu'une autre de M. Doumer tendant à fixer le minimum non imposable d'après le revenu cadastral. La fixation de ce minimum a été renvoyée après la revision des propriétés non bâties qui s'opérera comme on l'a fait pour les propriétés bâties.

Dans l'après-midi, la sous-commission a entendu, ainsi que nous l'avions annoncé, M. Boutin, directeur des contributions directes, et M. Liotard-Vogt, recteur de l'enregistrement sur l'ensemble de son travail préparatoire et sur les évaluations qu'il comporte.

**Congrès socialiste allemaniste à Paris**

Paris, 6 mai. — Cette après-midi a eu lieu, rue du Temple, à la salle du Commerce, la première réunion du congrès socialiste du parti ouvrier allemaniste.

Il y avait soixante-cinq syndicats de Paris ou des départements représentés et aussi les délégués à raison de trois par groupe, de soixante-deux groupes politiques.

Le comité estimait que 80,000 travailleurs étaient ainsi représentés au Congrès.

Le citoyen Beaume a été élu président.

La déléguée du groupe féministe « l'Egalité, » Mme Vincent, déclare qu'avant la Révolution, la femme jouissait d'une plus grande part de liberté, surtout dans les corporations, et demande l'appui de tous les groupes socialistes pour obtenir que la femme soit admise dans l'administration des syndicats en attendant qu'elle obtienne ses libertés politiques.

On examine ensuite la fameuse question d'obéissance à la loi de 1884 sur le syndicat.

Le débat est très violent entre les partisans et les adversaires de la soumission, mais les représentants du parti ouvrier sont les plus nombreux et la motion de résistance semble devoir finalement l'emporter.

On continuera la discussion durant cette semaine, en même temps qu'on examinera l'organisation d'une grève générale.

Ce n'est que le dimanche 20 mai, dans la dernière réunion, qu'on votera sur les résolutions à prendre.

**Inauguration de l'Exposition de Milan**

Milan, 6 mai. — A midi a eu lieu l'inauguration solennelle de l'Exposition en présence du Roi et de la Reine, de MM. Crispi, président du conseil, Boselli, ministre de l'agriculture, Baccelli, ministre de l'instruction publique, des représentants du Sénat et de la Chambre, des députés et des autorités locales. La foule était considérable.

M. Boselli a déclaré l'Exposition ouverte. Puis les souverains ont visité les galeries des exposants.

**L'extradition de Cornélius Herz**

Paris, 6 mai. — M. Marcel Habert, député de Seine-et-Oise, a eu hier une entrevue avec le ministre de la justice au sujet de la question qu'il doit porter à la tribune de la Chambre, relativement au retrait de la demande d'extradition de Cornélius Herz.

A la suite de cet entretien, le ministre a accepté de répondre lundi ou mardi à la question de M. Marcel Habert.

En développant sa question, M. Marcel Habert entend bien ne pas supposer un instant que le gouvernement ait pu un instant songé à retirer sa demande d'extradition. Mais il veut demander au garde des sceaux si l'arrangement conclu entre Cornélius Herz et les héritiers Reinach conjointement avec le liquidateur du Panama n'ont pas, aux yeux de la loi anglaise, porté une atteinte quelconque à la procédure déjà suivie pour obtenir l'extradition et si le retrait de la plainte Reinach et consorts n'a pas eu sa répercussion sur cette procédure.

Reste-t-elle également valable? Et si elle a reçu une atteinte quelconque, quelles mesures le gouvernement a prises ou compte prendre pour lui conserver vis-à-vis le juge anglais son plein effet.

C'est pour examiner ce point juridique que M. Dubost a demandé un délai de quarante-huit heures.

**Les poursuites contre M. Toussaint**

Paris, 6 mai. — Nous avons fait connaître la composition de la commission chargée d'examiner la demande de poursuites contre M. Toussaint et indiqué que huit commissaires sur onze étaient hostiles. Comme nous l'avions annoncé, la commission a entendu aujourd'hui M. Marjan de Procé, le procureur de la République de Nantes mis à la retraite. Ce magistrat a déclaré qu'il n'avait pas à expliquer ni à rendre compte des motifs qui l'avaient fait agir. Il a pris une décision dans la plénitude de son droit et la liberté de sa conscience, c'est tout ce qu'il peut dire.

Puis est venu le procureur général de Rennes qui a longuement raconté les origines de l'affaire. Le ministre de la justice a été entendu à son tour et avec lui une longue discussion s'est engagée sur le point de savoir si, en droit, M. Toussaint pouvait être poursuivi même ayant été arrêté en flagrant délit. La commission a pensé là-dessus autrement que le garde des sceaux.

M. Toussaint a été appelé ensuite et a fait le récit de son arrestation. Il se défend d'avoir injurié les gendarmes. Il prétend avoir dit aux femmes présentes : « Du calme, pas de provocation. » La commission a pris connaissance de tout le dossier et notamment du rapport des gendarmes affirmant que M. Toussaint aurait dit : « N'écoutez pas les insolences des gendarmes. »

La commission a ensuite nommé M. Millerand rapporteur, avec mandat de conclure contre l'autorisation des poursuites.

Un seul des trois membres favorables aux poursuites, M. Goirand, était présent.

Le rapport sera présenté lundi à la Chambre.

**Le ministère des colonies**

Paris, 6 mai. — Le *Journal officiel* publie le rapport adressé au président de la République par le ministre des colonies, suivi d'un décret portant règlement d'administration publique pour l'organisation de l'administration centrale du ministère des colonies.

**Un nouveau scandale**

On lit dans l'*Echo de Paris* :

« Un député de la Sarthe nous apprend qu'un beau petit scandale point à l'horizon. La commission des comptes, qui s'occupe de la revision des dépenses de 1889, vient, paraît-il, de lever un lièvre de forte taille.

» Lors de l'Exposition de 1889, un directeur d'un grand service d'un important ministère aurait, en moins de vingt mois, touché la modeste somme de *quarante-trois mille francs* d'indemnité ! »

**Remise en liberté des trois Français capturés par les pirates**

Hanoï, 6 mai. — MM. Bouyer, Proly et Fritz, les trois Français qui avaient été capturés par les pirates, ont été remis en liberté.

Les bandes qui les avaient enlevés ont fait leur soumission.

**Une lettre de M. Gladstone**

Dans une de ses dernières séances, la Société d'économie politique de Paris a rédigé une adresse à M. Gladstone.

M. Gladstone a envoyé à M. Léon Say une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

» To Downing street, Whitehall, 22 mars 1894
» Mon cher monsieur Léon Say,

» ... Je suis content de pouvoir me servir quelques instants de ma vue affaiblie et une dernière fois de l'en-tête qui se trouve au haut de cette lettre pour vous exprimer ma gratitude. Je dois aussi vous exprimer l'admiration que m'inspirent le courage et la fidélité de ceux qui continuent encore en France à adhérer aux principes de la liberté commerciale que j'ai l'honneur et le plaisir de soutenir en commun avec vous.

» Sur cette grande question, mon pays reste, maintenant, le témoin, pour ainsi dire solitaire de ce qui était jadis regardé comme une vérité économique établie.

» Persistera-t-il dans cette mission en dépit des exemples du dehors et en présence des partis et des classes flottants ou divisés chez nous? Non seulement je l'espère, mais je crois qu'il persistera et qu'il attendra patiemment le jour où l'expérience combinée avec le raisonnement convertira de nouveau les esprits à cette foi bienfaisante.

» Jusque-là, nous n'avons qu'à patienter.

« W.-E. GLADSTONE. »

**Le choléra à Lisbonne**

Lisbonne, 6 mai. — Il y a eu hier 24 nouveaux cas de choléra.

**Les courses de Longchamp**

Paris, 6 mai. — Prix d'Iéna : 1er, Tamarin; 2e, Selika; 3e, Giraumon. — Poule d'Essai des Pouliches : 1er, Calcéolaire; 2e, Floride; 3e, Fresca. — Poule d'Essai des Poulains : 1er, Beaujolais; 2e, Gouvernail; 3e, Véronius. — Prix Rainbow : 1er, Acoli; 2e, Praline; 3e, Mistress Gilly. — Prix de Suresnes : 1er, Barbara; 2e, Slave; 3e, Ribaude. — Prix de l'Espérance : 1er, Toujours; 2e, Charleval; 3e, Sabalos.

# LES IMPORTATIONS DE TISSUS
## EN AUSTRALIE

Nous trouvons dans le travail d'un titulaire d'une bourse de séjour à l'étranger les détails suivants relatifs au commerce d'importation à Victoria (Australie). Nous nous attachons plus spécialement aux indications ayant trait aux industries textiles.

L'auteur du rapport fait d'abord remarquer que les droits d'entrée établis par le tarif de juillet 1892 sont très élevés. Ils sont de 40 0/0 *ad valorem* pour les tissus de laine, les flanelles et les toiles, de 25 0/0 pour les velours et de 30 0/0 pour les soieries.

Voici les renseignements plus spéciaux sur les importations de ces articles :

*Vêtements*. — Viennent surtout de l'Angleterre. En 1892, l'importation totale s'est élevée à 421.195 liv. st.

Pour cet article, la France n'arrive que bien après les Etats-Unis et l'Allemagne, avec 1.864 liv. st. contre plus de 4000 en 1891.

*Tissus de coton, de laine et de soie.* — Sont principalement fournis par l'Angleterre; l'Allemagne et la France viennent ensuite.

En 1892, il a été importé :

| | | |
|---|---|---|
| Tissus de coton, | 742,000 | liv. st. |
| — laine, | 655,411 | — |
| — soie, | 198,721 | — |

La France a importé trois fois moins de ces articles qu'en 1892; les robes de satin et de soie entrent pour une bonne part dans nos importations.

**Situation météorologique.** — Paris, 6 mai. — Voici, d'après le bureau central météorologique, l'état général de l'atmosphère, aujourd'hui, dimanche, 6 mai :

Le baromètre reste bas sur le nord de l'Europe. Une nouvelle dépression s'est avancée vers les Shetland, celle du sud de la Scandinavie se comble. Le vent est faible ou modéré de l'ouest sur la Manche et les côtes irlandaises, les mauvais temps cessent en Provence. Des pluies sont signalées sur le nord du continent ainsi que sur les Iles Britanniques.

La température s'élève sur nos régions ; elle était ce matin 4° à Hernosand, 9° à Paris, Valentia, 19° à Alger.

On notait 4° au mont Ventoux, 3° au puy de Dôme — 2 au pic du Midi.

En France, la période de froid annoncée le vendredi 27 cesse, et une période chaude, pluie orageuse, va commencer.

A Paris, hier, ciel nuageux ; la nuit beau et ce matin gelée blanche. Depuis hier, température max. : 16°2 ; min. : 2°2 moyenne : 9°7, inférieure de 2°8 à la normale. A sept heures, ce matin, baromètre 760 mm 3.

A la tour Eiffel, max.: 12°1 : min. 6°8.

*Situation particulière aux ports.*

Manche. — Mer belle à Dunkerque; peu agitée au Havre et à Cherbourg; agitée à Boulogne; houleuse à Calais.

Océan. — Mer très belle à Brest et à Lorient.

Méditerranée. — Mer belle à Nice; peu agitée à Marseille et à Sicié.

Corse. — Mer agitée aux Iles Sanguinaires.

# CHRONIQUE LOCALE
## ROUBAIX

**Les fêtes de Jeanne d'Arc à Roubaix.** — La cérémonie qui a eu lieu dimanche, à l'Eglise Saint-Martin, en l'honneur de Jeanne d'Arc, a été des plus imposantes; nous en donnons, plus loin, le compte-rendu.

**La fête de Jeanne d'Arc à l'église Saint-Jean-Baptiste.** — Dimanche à la grand'messe, en l'église Saint-Jean-Baptiste, a eu lieu la solennité en l'honneur de Jeanne d'Arc. A cette occasion, M. Rosticher, organiste de la paroisse, a exécuté à l'offertoire la *Marche triomphale de Jeanne d'Arc* de Th. Dubois. M. Alb. Duhamel a interprété sur le violon avec accompagnement d'orgue la *Vision de Jeanne d'Arc* de Gounod. Une ode à Jeanne d'Arc a été chantée après la communion.

Le chant du *Te Deum* a terminé la cérémonie.

**La fête de Jeanne d'Arc à l'Institution Notre-Dame des Victoires.** — Les élèves du Collège de Roubaix ont eu la généreuse pensée de joindre au programme de la fête qu'il vont célébrer mardi, 8 mai, en l'honneur de Jeanne d'Arc, une vente de charité pour laquelle ils ont déployé toutes les ressources de leur féconde imagination.

Ils donneront aussi un concert des plus attrayants dans lequel la partie principale sera la représentation de la vie de Jeanne d'Arc en sept tableaux.

**Les funérailles de M. Duquennoy, conseiller municipal.** — Les funérailles de M. Jean-Baptiste Duquennoy, conseiller municipal, ont eu lieu, dimanche après-midi, au milieu d'une très grande affluence.

M. Henri Carrette, maire, avait donné des instructions pour que le personnel de tous les services municipaux fût représenté par une délégation, et le Conseil quittait en corps l'hôtel-de-ville, à trois heures et demie.

A ce moment, la foule était déjà considérable devant la maison mortuaire, à l'angle des rues Watt et de Croix, et d'innombrables spectateurs formaient une double rangée, sans solution de continuité, jusqu'au parvis de l'église Saint-Sépulcre.

Vers quatre heures dix, M. Debacker, curé, accompagné de deux de ses vicaires, procède à la levée du corps, et le cortège se met en marche dans l'ordre suivant : la croix, le clergé, le corbillard, de première classe.

Les coins du poêle sont tenus par MM. Milbéo, adjoint au maire; Coupez, Penant, Carpentier, Wattel et Stienne, conseillers municipaux. Sur le cercueil deux couronnes, déposées par la famille.

Immédiatement après vient le Conseil municipal au grand complet, ayant à sa tête le maire de Roubaix, entouré de tous ses adjoints, à l'exception de M. Olivier Branquart, empêché, qui s'est fait excuser.

La commission des logements insalubres, dont le défunt faisait partie, représentée par MM. Deregnaucourt, secrétaire; docteur Derville et Alfred Truffaut, membres, suit avec M. Frère, inspecteur. Elle précède un détachement de vingt-deux préposés de l'Octroi, sous la direction immédiate de M. Pauchet, premier contrôleur ; les gendarmes Huot et Lasselin, et toutes les délégations du personnel des employés de la Ville, conduites par M. Gilbert Sayet, secrétaire-général; M. Varlet, directeur du service de la Voirie ; M. Coliez, directeur du service des bâtiments,

On remarque dans l'assistance M. Barroyer, commissaire central ; M. Peltier, directeur du service de l'Octroi ; M. Salembier, receveur municipal ; M. Fried, adjudant de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Dix-huit sergents de ville font la haie, commandés par le sous-brigadier Stoltz, et le brigadier Châtelet, sous les ordres de l'inspecteur Friess.

Le deuil est conduit par les deux fils du défunt, suivis de la famille et de nombreux amis.

Lorsqu'on arrive devant l'église, un seul conseiller municipal, M. Coupez, accompagne le corps jusque dans l'intérieur de l'édifice ; tous ses collègues, avec les adjoints et le maire, se retirent, pour se disperser dans les estaminets du voisinage.

Un salut solennel est chanté au chœur, et l'absoute donnée par M. le curé.

Le service religieux prend fin vers quatre heures cinquante, et le cortège, que vient rejoindre le Conseil municipal, à la porte de l'église, se reforme dans le même ordre qu'à l'arrivée, pour prendre la direction du cimetière, où il arrive une demi-heure plus tard. Les dernières prières sont dites par M. Samsoen, vicaire.

Aucun discours n'est prononcé devant la tombe, et la cérémonie funèbre se termine à cinq heures et demie.

**La « Roubaisienne » à Gilly (Belgique).** — La société de gymnastique et d'armes la *Roubaisienne*, a remporté, dimanche, au concours de Gilly (Belgique), un succès des plus brillants; elle a obtenu :

LE PREMIER PRIX de section;
LE PREMIER PRIX d'ensemble.

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations aux vaillants gymnastes de Roubaix.

La réception des lauréats aura lieu mardi soir.

**Les Roubaisiens aux courses vélocipédiques de la Bassée.** — Des courses vélocipédiques ont eu lieu dimanche à la Bassée. Plusieurs membres du Sport Vélocipédique Roubaisien ont obtenu des succès ; les voici :

1er prix, vétérans, M. Dujardin.
3e et 5e prix, juniors, MM. Charles et Henri Chrétien.
Course d'honneur, 2e prix, M. Dujardin.

Toutes nos félicitations aux vainqueurs.

**Succès d'un Roubaisien aux courses vélocipédiques de Lille.** — Un de nos concitoyens, M. Delespierre, du Sport Vélocipédique Roubaisien, vient de se distinguer aux grandes courses vélocipédiques organisées par l'administration du Vélodrome lillois.

Dans la course bi-régionale Juniors *Prix du Printemps*, comprenant deux séries et une finale, M. Delespierre est arrivé d'abord premier dans la 2e série, battant ses concurrents de plus de trente mètres à l'emballage.

Dans l'épreuve finale, courue entre les trois premiers arrivés dans chaque série, M. Delespierre est encore arrivé premier, battant les meilleurs coureurs juniors de la Fédération Vélocipédique du Nord.

Ce succès est d'autant plus méritoire que, incomplètement remis de la malheureuse chute qu'il fit lors de l'épreuve courue au Jardin de Barbieux pour le championnat du Sport Vélocipédique roubaisien, M Delespierre ne s'est remis à l'entraînement que depuis quelques jours.

Ce brillant début fait bien augurer pour les succès futurs du jeune coureur roubaisien et nous souhaitons que sa victoire d'aujourd'hui sera suivie de beaucoup d'autres pendant cette saison.

**Les fêtes de l'épée.** — *Une grande séance d'escrime, rue de Lille.* — M. Auguste Lacroix, professeur d'escrime, récemment installé à Roubaix, fêtait, dimanche matin, par une grande séance, l'inauguration de sa salle d'armes, située au numéro 136 de la rue de Lille.

De nombreux amateurs avaient tenu à souhaiter la bienvenue au nouveau professeur, lauréat de l'école de Joinville-le-Pont, ancien premier maître au 41e de ligne, et au 17e chasseurs à cheval ; aussi la galerie était-elle des mieux composées.

La séance, selon l'usage, était divisée en deux parties, dont la première comprenait six numéros, et la seconde cinq.

Plusieurs des professeurs les plus renommés de Lille et de Roubaix avaient bien voulu accepter de figurer au programme; les premiers avaient amené avec eux trois de leurs meilleurs élèves. C'est assez dire que les passes d'armes successives, par leur supériorité au-dessus de tout éloge, ont vivement intéressé les spectateurs, qui n'ont pas marchandé leurs applaudissements aux adversaires.

Les maîtres, MM. Herpin, Boisseau et Bart, de Lille; Dutat et Vanaker, de Roubaix, ainsi que M. Chatel, du 16e chasseurs à pied, ont alterné tour à tour sur la planche, avec les élèves, MM. Guilluy, Grégoire et Morillon, un tout jeune garçon de treize ans et demi. M. Lacroix a prêté son concours dans l'assaut d'ouverture et dans l'assaut final. Tous ont une part égale dans le succès de cette fête intime, que présidait M. Félix Delescluse, l'un de nos plus distingués amateurs roubaisiens, et qui s'est terminée vers onze heures et demie.

**Les sociétés de Roubaix au festival de La Madeleine.** — Les sociétés chorales : Le *Choral Nadaud* et la *Cœcilia* ainsi que la *Grande Fanfare* prendront part au festival de La Madeleine, fixé au 17 juin prochain.

**Une femme renversée par un vélocipède.** — Dimanche matin, vers onze heures, une batelière, Mme veuve Delhaye, âgée de soixante cinq ans, venait de quitter la Halle centrale, où elle avait été faire ses provisions de ménage, et s'en retournait par la Grande-Place au pont du Blanc-Seau, près duquel stationne sa bélandre depuis ces derniers jours.

Au même moment arrivait en sens contraire, à toute vitesse, une bicyclette, montée par un habitant de la rue des Longues Haies, M. Louis Vial. La pauvre femme n'eut pas le temps de se garer, et fut renversée par la machine.

On la transporta à la pharmacie de M. Coille, où elle reçut les premiers soins, en attendant l'arrivée d'un médecin, qui constata que de fortes contusions à la hanche, dont souffrait Mme Delhaye, rendaient nécessaire la réquisition d'une voiture, pour assurer son retour à domicile.

**Lannoy.** — *La fête de Jeanne d'Arc.* — Les rues de la ville étaient magnifiquement pavoisées hier, pour la célébration de la fête de Jeanne d'Arc. Le cortège, composé de la musique de la localité, drapeau en tête, et du Conseil municipal, a parcouru, à neuf heures du matin, les différentes rues, puis s'est rendu à l'église paroissiale; la société musicale s'y est fait entendre pendant la grand' messe.

L'église était décorée très brillamment. De nombreux écussons rappelaient les divers épisodes de la vie de Jeanne d'Arc. Sur une inscription placée près de la porte de la sortie, se détachaient, en lettres d'or, ces mots de l'illustre Libératrice, parlant de son étendard :

« Il a été à la peine : il est bien juste qu'il soit à l'honneur.»

C'est M. le chanoine Chabé, principal du collège de Roubaix, qui a prononcé, après l'Evangile, le panégyrique de la Grande Française.

Après avoir retracé à grands traits la mission et les actions héroïques de Jeanne, il a appelé la réprobation de tous les patriotes et catholiques sur le poëme de Voltaire souillant la mémoire de l'héroïne.

Au reste, a-t-il dit, cela n'a rien d'étonnant de la part de ce philosophe athée qui plus tard signait une de ses lettres : « Voltaire le Prussien. » En terminant, M. le chanoine a comparé la vie de Jeanne à celle de Notre-Seigneur.

Le Divin Sauveur n'a-t-il pas eu comme elle, un Judas pour le trahir, des pontifes pour le condamner et des imposteurs pour l'injurier?

Le discours du distingué principal du collège de Roubaix a produit une grande impression.

Après le *Te Deum*, un hymne intitulé, *Dieu-Patrie* a été chanté par deux jeunes filles en l'honneur de Jeanne d'Arc. Le refrain était répété en chœur par les très nombreux fidèles, avec accompagnement de la musique municipale.

Pendant toute la durée de la cérémonie, des coups de canon ont été tirés sur la Grand'Place. A l'issue de la messe, l'harmonie municipale a exécuté plusieurs morceaux sur le kiosque de la Grand'Place. Dans la soirée, de nombreuses maisons particulières étaient brillamment illuminées.

**Lys-lez-Lannoy.** — *La fête de Jeanne d'Arc.* — Un salut solennel a été chanté dimanche en l'église paroissiale à six heures du soir par la musique municipale. Deux sociétés chorales, l'*Union des Trompettes* et la *Lyre ouvrière* y assistaient ainsi que la société *les Anciens combattants*.

Avant l'office, ces sociétés s'étaient formées en cortège à la gare puis elles se sont rendues chez M. Boutteny, maire, qui, après leur avoir offert les vins d'honneur, les a remerciées de leur concours; elles se sont dirigées de là vers l'église. Pendant le salut un R. P. Rédemptoriste a fait le panégyrique de Jeanne d'Arc. Il a fait ressortir brièvement son obéissance à ses parents, aux voix divines, puis rendant hommage à sa vie chrétienne et à sa vaillance sur les champs de bataille, il a terminé par l'évocation de son glorieux martyre.

Après le chant du *Te Deum*, les sociétés se sont reformées en cortège. Elles se sont dirigées vers le hameau du Fresnoy, résidence de plusieurs conseillers municipaux, où elles ont exécuté quelques morceaux.

**Wasquehal.** — *La cérémonie de la première communion.* — La touchante cérémonie de la première communion mettait, dimanche, en mouvement toute la population du joli village de Wasquehal, et l'église, décorée comme aux jours des plus grandes solennités, était comble du portail jusqu'au chœur.

Quarante garçons et quarante filles devaient s'approcher de la Sainte-Table, en compagnie d'autant de renouvelants et de renouvelantes; cette jeune phalange, admirablement préparée par la retraite, faisait l'admiration de tous.

Le spectacle était d'autant plus édifiant que beaucoup de parents avaient tenu à se joindre aux enfants, pour recevoir la communion, ce qui imprimait un caractère grandiose à cette sainte manifestation.

M. Plouchart, curé, a prononcé le sermon de circonstance, et félicité la paroisse du bel exemple de foi qu'elle donnait en cette journée.

La même affluence se pressait aux vêpres, suivies d'un salut solennel.

COMMUNICATIONS

**BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 50**
Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre!**
A ROUBAIX : Rue du Bois, 13; rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille); rue Pierre-de-Roubaix, 150; Aux Halles (stalle 124); place d'Amiens, chez M. Mayot, boulanger; rue Pierre-de-Roubaix, 58; chez M. Dhondt, boulanger; rue d'Italie, 36; rue de l'Epeule, 194; rue de Tourcoing, 93, chez M. Achille Leleux, épicier; rue du Collège, 134, chez M. Ducrocq, comestibles; rue du Tilleul, 123; chez M. Vandeputte, épicier, boulevard de Strasbourg, 126 ; chez M. E. Duforest, rue Corneille, 7, près le boulevard d'Armentières.
A CROIX : chez M. Duvivier, épicier, rue de la Gare.
A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, (maison Tanghe-Verdonck).
A LILLE : Rue Royale, 38 (épicerie Duvernay-Verdonck). Place de Béthune, 1; rue de Juliers, 64.
N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

**Nous offrons** à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concisse donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productioes de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs 7573

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **1 fr.**, un excellent **timbre caoutchouc** monté sur plaque métal et enfermé dans une jolie boite en métal blanc inoxydable. — Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusque **2 f. 50**, selon le genre. Initiales entrelacées **0 f. 50.**

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
**depuis 3 fr. le cent**
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix.

## TOURCOING

**La fête de Jeanne d'Arc.** — C'est mardi prochain que sera célébrée ici une fête en l'honneur de la Grande Française. Beaucoup de maisons seront pavoisées aux couleurs nationales et aux couleurs de Jeanne d'Arc (jaune et rouge).

Un salut solennel sera chanté à sept heures du soir en l'église Saint-Christophe; M. le chanoine Leblanc y prononcera une allocution qui précèdera le chant du *Te Deum* et l'exécution d'une cantate en l'honneur de l'héroïne de Domrémy.

Ainsi que nous l'avons annoncé un punch a été organisé par la Ligue de la Jeunesse pour mardi soir.

On nous prie, à ce propos, de publier l'avis suivant :

On peut se procurer des cartes pour le punch du 8 mai et la soirée musicale et dramatique du dimanche 13 mai, chez M. Pierre Coupleux, bijoutier, marchand de pianos et de musique, rue Notre-Dame n° 5, et à la maison des Œuvres, rue du Sentier, n° 25.

**Le Centenaire.** — Il y a eu dimanche à l'Hôtel Caserne des Sapeurs-Pompiers réunion des hommes faisant partie du peloton des chasseurs de Rosenthal et des artilleurs ; tous ont reçu leurs uniformes.

Le capitaine adjudant-major, M. Fourmentin, a fait le classement des chevaux de l'artillerie.

Les dragons et les hussards verts sont convoqués pour dimanche prochain pour la remise des costumes.

Ce même jour réunion générale afin d'exercer tous les hommes qui font partie à quelque titre que ce soit du cortège historique.

Samedi soir, les officiers et sous officiers des troupes se sont assemblés dans la grande salle des mariages. Le but principal de cette réunion était de bien déterminer les attributions de chacun, afin d'éviter toute confusion.

Le commandement supérieur n'appartient qu'à M. Fourmentin, qui n'aura d'ordres à recevoir que du corps d'état major et du comité d'organisation.

**Mise à la retraite de M. le Commissaire spécial de la Gare.** — M. Terrene, le très sympathique commissaire spécial sur les chemins de fer, à Tourcoing, a reçu dimanche matin l'avis qu'il était admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé par M. Marie-Henri Dudot, commissaire spécial à Audun-le-Roman (Meurthe-et-Moselle).

Depuis huit ans que M. Terrene remplissait ses délicates fonctions à Tourcoing, il s'était acquis, par l'aménité de son caractère et son extrême obligeance, l'amitié de tous et il ne laissera ici que d'excellents souvenirs.

**La Mutuelle.** — Dimanche après midi a eu lieu, à l'hôtel du Cygne, l'assemblée générale trimestrielle de la *Mutuelle*, société de secours mutuels des employés de commerce.

L'exposé de la situation financière qui a été présenté dans cette réunion témoigne de l'état toujours prospère de cette intéressante association qui se développe de plus en plus ici : ainsi dimanche, onze nouveaux membres actifs ont encore été admis.

Communication a été également donnée d'un appel de l'administration municipale en faveur de la souscription pour le centenaire. La plupart des membres de la Mutuelle ayant déjà souscrit individuellement, il a été fait, en séance, une collecte dont le produit sera envoyé à la Mairie. Les sociétaires absents qui désireraient joindre leur offrande sont priés de la déposer dans la boite de la société qui est placée dans le café du Cygne, la souscription de la Mutuelle restant ouverte jusqu'aux fêtes.

**Mise en recouvrement des rôles des contributions.** — Les rôles des contributions ci-dessous sont mis en recouvrement à partir de ce jour :

1° Rôle primitif de la contribution sur les billards publics et privés de l'année 1894;

2° Rôle des droits d'épreuve des appareils à vapeur du 1er trimestre de 1894.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés ont un délai de trois mois pour faire parvenir leur demande en dégrèvement à M. le Préfet.

Toutes demandes auxquelles ne seraient pas joints un extrait du rôle et les quittances des termes échus ne seraient pas admises; celles qui auraient pour objet une cote égale ou supérieure à 30 fr. devraient être formulées sur papier timbré.

**Ménagères!** — Goûtez le *délicieux beurre* de la grande laiterie d'Oostcamp à **3 fr. 50** le kilog.
Dépôt chez Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, Tourcoing. 76573

**Linselles.** — *Une agression.* — Un fermier de Roncq, Jean-Baptiste Dal, traversait le sentier de la Vignette hier, à onze heures du soir quand deux ouvriers de fabrique Léonard Lemiègre et Edouard Vanrys bondirent sur lui et l'accablèrent de coups de poing. C'est ainsi qu'il a reçu une sérieuse blessure à l'œil qui entraînera une incapacité de travail de huit jours. Les auteurs de cette sauvage agression ont été arrêtés par la gendarmerie qui vient de les conduire à Lille.

## LILLE

**Touchante cérémonie à l'hôpital Ste-Eugénie.** — Hier, à 11 heures, la cérémonie du 24 avril dernier s'est renouvelée à l'occasion des félicitations officielles envoyées à Mme Christine Kaysen, en religion sœur Marie-Geneviève par M. le ministre d'Etat représentant le gouvernement du grand duché de Luxembourg, à propos de la médaille d'honneur qui lui a été décernée par le gouvernement français.

**Les courses vélocipédiques.** — Voici les résultats des courses qui ont été courues au Vélodrome dans la journée d'hier :

---

FEUILLETON DU 8 MAI 1894. — 52

# DIANE-LA-PALE

*Par JULES MARY*

TROISIÈME PARTIE

## LE PUITS DE L'AIGUILLETTE

V

**Dans les ténèbres**

Des gens accoururent, dans un effarement, passent la grille, se précipitant vers Castelbouc, appelant Bartoli et Philippe à grands cris ; il y a là le maître mineur avec des ouvriers ramassés par lui en venant, le long de la route, et qui savent la nouvelle.

Bartoli entend le bruit.

Il a le pressentiment d'un malheur.

Il se lève en toute hâte et descend.

En bas, il trouve Philippe, qui d'un mot lui apprend tout.

Alors, ils se dirigent vers l'Aiguillette, très émus.

Ils n'ont pas besoin de se hâter. L'accident ne se produira pas. La machine et le câble seront réparés, voilà tout, mais il faut découvrir la criminelle main qui a préparé la catastrophe, car si le misérable qui s'est introduit pendant la nuit dans les bâtiments de la fosse n'est pas arrêté, n'est pas puni, qui sait s'il ne rêvera pas quelque nouvelle tentative, qui sait s'il ne réussira pas à tromper la surveillance la plus vigilante?

C'est là qu'est le danger.

Autour de la fosse, quand Bartoli et Philippe arrivent, tous les ouvriers, maintenant rassemblés, discutent avec passion, les visages enflammés, les yeux brillants.

Si le malfaiteur venait à être subitement connu, s'il se fut trouvé au milieu d'eux, ou qu'il leur eût été livré, malheur à lui!...

Certes, ils n'eussent pas attendu que la justice légale prononçât son jugement.

Ils l'eussent châtié, séance tenante.

Ils se taisent, quand approchent le père et le fils.

Tous les saluent respectueusement. Ils se sentent solidaires les uns des autres, en cet instant, et l'attentat dirigé contre eux l'était aussi contre la direction.

En ces minutes de danger où chacun peut être en suspicion auprès de son voisin, ils ont besoin d'un mutuel appui, d'une mutuelle confiance.

Ils pénètent dans la machinerie.

Kauffmann, toujours ému, explique ce qui lui est arrivé et montre les dégâts.

Bartoli et Philippe s'en rendent compte.

Ils sont pâles.

Certes, la lettre que Kauffmann vient de leur remettre et qu'ils viennent de lire a prévenu un effroyable malheur.

Cette lettre, ils l'examinent avec attention.

D'où vient-elle?

Comment a-t-elle été remise!...

Par qui a-t-elle été écrite?...

Et comment celui-là qui l'a écrite a-t-il été averti?

Toutes ces questions se pressent sur leurs lèvres.

Ils n'y trouvent naturellement aucune solution. Bartoli envoie un exprès à Florac, le chef-lieu d'arrondissement, afin d'en ramener le juge d'instruction puis il essaie de découvrir, dans la machinerie, de même qu'autour des bâtiments, quelques indices, qui le mettront sur la trace de l'inconnu.

De leur côté, les ouvriers cherchent également.

Mais ils ne trouvent rien.

Une seule indication, c'est que la serrure n'a pas été forcée, aucune éraflure n'y apparaît et la clef particulière de Kauffmann y entre sans efforts.

On s'est donc servi d'une fausse clé? Ou bien la tentative devait-elle être rejetée sur l'un des surveillants?

Mais tous étaient, à l'exception d'Antonio, de vieux serviteurs à l'abri même du soupçon.

Et l'attentat rêvé était si horrible que ni Bartoli ni Philippe ne songèrent à Antonio.

Antonio arriva sur ces entrefaites.

Il n'y avait rien sur son visage dur et farouche qui trahit les émotions de la nuit.

Il n'était pas au courant.

Il se fit raconter et en écoutant l'histoire, de la bouche même de Bartoli, il manifesta une grande colère et la plus vive indignation.

— Comment a-t-on découvert cette tentative? interrogea-t-il.

Alors Bartoli lui montra la lettre.

Cela fut si imprévu, Antonio s'attendait si peu à ce coup de théâtre, qu'il se troubla et ses mains tremblèrent, pendant que ses yeux, comme aveuglés, avaient peine à déchiffrer les mots.

Quelqu'un l'avait vu, quelqu'un l'avait suivi, espionné!..

On était là, derrière lui, quand il avait pénétré dans la machinerie! On était là, contre ces vitres, quand il s'était livré à son abominable travail! Quelqu'un existait maintenant pour qui son crime n'avait plus de mystère! Un mot de cette bouche inconnue pouvait le perdre! Un mot, son nom crié parmi cette foule d'ouvriers surexcitée par l'impossibilité de trouver le coupable, et c'était une mort horrible mais un juste châtiment!

Qui donc était celui-là et pourquoi, puisqu'il savait tout, ne parlait-il pas?

Ou bien ne l'avait-on pas reconnu?...

Possible! Mais alors si le dénonciateur anonyme, si le sauveur de ces braves gens qui étaient là, allait brusquement se trouver en sa présence, n'allait-il pas le désigner à la vengeance populaire?

Il frémit du danger couru.

Les ouvriers se pressaient contre les bâtiments, mais dans la machinerie se trouvaient seulement Bartoli, son fils, les surveillants et les maîtres. Antonio rendit la lettre à Bartoli et, sous prétexte d'examiner la machine à son tour et de se rendre compte par lui-même, il alla, au fond de la salle, dérober à tous les yeux son atroce épouvante, son angoisse mortelle.

Oui, assurément, celui qui, pendant la nuit, avait suivi sa sinistre promenade, était là de l'autre côté des fenêtres, parmi ces groupes d'hommes...

Pourquoi se taisait-il? Pourquoi se cachait-il?

Après avoir dénoncé, pourquoi ne venait-il pas achever son œuvre de réparation, en donnant de vive voix, à Bartoli, les détails qu'il avait surpris?

Avait-il donc intérêt, celui-là, à dérober son visage, à ne point se faire connaître?

Et quel intérêt assez puissant.

S'il était riche, qui donc était-ce, et que pouvait-il craindre à se montrer!

S'il était pauvre, pourquoi ne venait-il pas, en se nommant, réclamer la magnifique récompense que Bartoli, sans aucun doute, n'eût pas manqué de lui donner?

Le misérable se débattait dans ces perplexités.

Et acculé, comme une bête traquée et réduite à l'impuissance dans le coin le plus obscur de la salle, il n'osait plus lever les yeux, il tremblait de tous ses membres et du plat de sa main, quand personne ne faisait attention à lui, il essuyait une grosse sueur qui, incessamment, coulait de son front.

A la fin, il s'esquive. Comme tout est sens dessus dessous ce jour-là dans la mine, comme une partie du travail sera forcément interrompue puisque l'extraction n'est plus possible tant que la machine ne sera pas réparée, Antonio se dit qu'on ne remarquera pas son absence.

Il sort. Il traverse les rangs pressés des ouvriers qui discutent toujours.

Personne ne prend garde à lui.

En le voyant s'éloigner, tout le monde s'imagine qu'il exécute une commission dont Bartoli et Philippe l'ont chargé.

Il respire quand il est hors de la vue de tous ces hommes parmi lesquels le terrible inconnu pourrait le suprendre.

Il rôde par la campagne, cherchant les endroits les plus solitaires, les plus sauvages.

Il faut qu'il calme l'angoisse qui l'étouffe.

Ses pensées sont désordonnées. Et toujours, devant son esprit bouleversé, la même interrogation et la même menace.

— Puisque j'ai été vu, pourquoi ne me dénonce-t-on pas et pourquoi celui qui m'a vu ne se fait-il pas connaître?

Il rentra au château, et s'enferma chez lui.

Il surveillait quand même ce qui se passait au dehors.

Il vit revenir Philippe avec son père.

Mais, quelle que fût sa curiosité, quel que fût son désir d'apprendre ce qui s'était passé à l'Aiguillette pendant la matinée, depuis son départ, il n'osa pas descendre tout de suite. L'inconnu de la nuit avait-il parlé?... Soupçonnait-on Antonio?... Les mêmes angoisses lui tenaillaient le cerveau...

Il lui fallut un grand courage pour descendre, lorsque la cloche annonça le déjeuner.

Ses jambes étaient molles.

Pourtant, une pensée lui rendait quelques forces.

— Si j'étais soupçonné, je le saurais... Ils m'auraient questionné déjà... Ils ne se doutent de rien...

Dans la salle à manger, tous étaient là. Antonio seul manquait. Diane, debout, écoutait Philippe et Bartoli qui racontaient à Claire l'attentat de la nuit. Elle ne semblait pas comprendre et elle souriait.

Lorsque son frère entra, elle leva les yeux sur lui, seulement — et pendant une seconde fugitive, il y eut dans son regard de la haine et de l'horreur.

Puis elle les baissa et ne parut plus apporter aucune attention à ce qui se passait auprès d'elle.

Claire demandait :

— Et la lettre, l'avez-vous?

Faisant allusion au papier trouvé par Kauffmann. Bartoli la lui montra.

— Nous serons obligés de la remettre au juge d'instruction de Florac, mais auparavant et pour en avoir ici un fac-similé, Philippe en tirera cette après-midi une épreuve photographique...

Claire examina le papier, l'écriture.

Elle lut et relut les lignes accusatrices.

Puis elle le rendit à Philippe.

— C'est étrange! murmura-t-elle.

Et involontairement son regard se porta sur Diane.

— Qu'y a-t-il et que pensez-vous Claire? fit Bartoli.

— Oh! peu de chose... je dis qu'il y a là, assurément, un étrange mystère... D'abord, l'écriture de cette lettre est contrefaite, cela se voit aisément, car des mots sont tracés d'une main très lourde, pendant que d'autres le sont d'une écriture élégante... très fine... très déliée... vous ne remarquez pas? On dirait presque une écriture de femme...

Bartoli et Philippe s'écrièrent :

— C'est vrai.

— Cette réflexion ne nous était parvenue, et en effet, certains mots trahissent une écriture de femme, et celle qui a tracé les lignes que nous voyons là devait être ou très pressée ou très troublée, car, vous avez encore raison, Claire, l'écriture n'est pas contrefaite partout...

Antonio écoutait, prodigieusement intéressé.

Ainsi c'était une femme qui l'avait surpris?

Voilà sans doute pourquoi il n'avait pas été reconnu?... Un mineur, habitué à le rencontrer dans les galeries, ou dans les bâtiments, eût crié son nom tout de suite, sans hésiter.

Une femme? Sans doute une paysanne de Prades, que le hasard avait fait passer à cette heure tardive auprès de l'Aiguillette?

Oui, ce ne pouvait être que ce qu'il pensait là ; une seule objection revenait : pourquoi cette femme s'obstinait-elle à demeurer inconnue?

Le déjeuner fut rapide.

Philippe et son père avaient hâte de retourner à la fosse. Claire semblait préoccupée et Diane, encore sous le coup de l'émotion de la nuit dernière, ne mangea que du bout des lèvres.

Philippe et Bartoli partirent.

Antonio, malgré son épouvante secrète, ne pouvait les laisser s'en aller sans lui.

Il partit avec eux.

Diane et Claire restèrent seules.

Et Claire murmura pour la seconde fois :

— C'est étrange!

Elle prit le bras de Diane et l'entraîna vers un fauteuil où elle la fit asseoir. Puis, elle se mit aux genoux de sa sœur et lui sourit.

*(à suivre)*

JULES MARY.

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.